

# CHSCT Finances du Val d'Oise du 07 mars 2017

## Compte-rendu des représentants CGT Finances Publiques 95

### Argenteuil CFIP :

#### Poussière inquiétante pendant les travaux amiante de l'accueil :

Le 3 octobre 2016 au matin, des collègues du CFIP d'Argenteuil rue de Verdun, qui étaient en pause au rez-de-chaussée, ont vu un nuage de poussière surgir dans le hall de la machine à café en provenance du chantier voisin. Ce chantier avait pour but de désamianter les locaux du rez-de-chaussée en vue de l'installation du futur accueil.

Inquiets de cette situation, les collègues ont déposé une observation dans le Rasset95, c'est-à-dire le Registre Santé et Sécurité au Travail. Ils ont eu bien raison. Les élus CGT au CHSCT Finances du Val d'Oise ont relayé leurs inquiétudes en demandant des comptes à la direction : cette poussière était-elle amiantée, nos collègues ont-ils été exposés au risque de respirer des poussières toxiques ?

Au CHSCT de cette semaine le mardi 7 mars 2017, la direction nous a expliqué que, selon elle, il ne pouvait pas y avoir de fuite de poussières amiantées car le chantier amiante était entouré de 2 bâches : la première bâche, entièrement hermétique (le chantier se situant à l'intérieur de cette première bâche est dépressurisé et les ouvriers y travaillent en scaphandre) et équipée d'alarmes devant sonner si une fuite est détectée ; la deuxième bâche, à l'extérieur de la première, sans alarme. C'est de cette deuxième bâche uniquement que la poussière observée par des collègues à l'heure du café le 3 octobre 2016 se serait échappée. De plus, la direction reprend les termes de l'entreprise ayant fait les travaux : la poussière incriminée ne pouvait pas contenir d'amiante car provenant de matériaux sciés ou poncés ne contenant pas d'amiante.

Ce qui s'est passé n'est pas normal pour autant : nous réclamons qu'en pareil cas soit mis en place immédiatement un isolement de la zone et l'évacuation des agents jusqu'à analyse des poussières et contrôles atmosphériques amiante. Ici, seul le contrôle atmosphérique amiante a été fait, et encore, après nettoyage de la zone.

Face à notre insistance, la direction nous a promis qu'elle allait faire une action de communication vers les agents, dont elle nous tiendrait informés. Nous encourageons nos collègues à garder trace de ce message, qui pourrait, dans l'éventualité d'un problème de santé, servir d'attestation de présence lors de cet incident. De plus, nous avons demandé communication des résultats des analyses atmosphériques.

#### Problème chauffage :

En octobre, la mise en route de la chaudière ne s'est pas faite au moment où le froid est arrivé.

La direction nous a répondu que Cofely, l'entreprise qui a le marché d'entretien, avait constaté

pendant l'été 2016 que certaines pièces devaient être changées, mais elle a tardé à le faire, ce qui a généré ce froid dans les bureaux pendant 1 mois (!!!).

Pour la CGT, cette situation est inadmissible et récurrente, d'autant plus qu'elle concerne plusieurs sites du Val d'Oise. La direction doit anticiper tous les ans en s'assurant que les chaudières sont en état de fonctionnement à l'approche de l'automne et relancer le prestataire si il ne fait pas son travail. Nous félicitons nos collègues pour les observations qu'ils ont consignées sur le Rasset95 pour signaler le problème avec humour et faire bouger les choses. Gageons qu'à l'automne prochain, la direction aura résolu les problèmes et que nos collègues ne perdront pas le sourire...

#### Achat d'un défibrillateur :

2 028 € financés par le CHSCT

### **Argenteuil Municipale :**

#### Achat d'un casque anti-bruit :

Avec protections stériles : 151 € financés par le CHSCT

#### Sécurité électrique :

Un rapport de visite de l'ISST (Inspecteur Sécurité et Santé au Travail) du 12/12/2016 mentionne que les observations figurant dans le rapport de vérification des installations électriques du 27/01/2015 ne sont pas toutes levées.

La direction nous a répondu que ces observations seront prochainement levées par un prestataire extérieur.

#### Voies d'évacuation :

Un rapport de visite de l'ISST (Inspecteur Sécurité et Santé au Travail) du 12/12/2016 préconise qu'un conteneur à déchet (grande poubelle sur roulettes) soit déplacé de l'endroit où elle est entreposée, c'est-à-dire dans le couloir d'évacuation.

La direction a répondu que la présence de ce conteneur est provisoire pour des opérations desarchivage.

### **Argenteuil Hôpital :**

#### Achat de film solaire :

867 € financés par le CHSCT

#### Aménagement ergonomique de la caisse :

Point demandé par la CGT au CHSCT du 7 mars 2017. Réponse de la direction : ce point va faire l'objet d'une étude.

### **Beaumont sur Oise :**

#### Achat d'un casque anti-bruit :

Avec protections stériles : 151 € financés par le CHSCT

### **Cergy CFIP :**

#### Achat de peinture réfléchissante pour le parking du personnel :

381 € financés par le CHSCT

#### Dispositif d'entraide entre les SPF1 de Cergy et de Saint-Leu :

Lors du CHSCT du 7 mars 2017, la direction a présenté aux représentants du personnel une fiche

concernant la mise en place du dispositif d'entraide entre deux Services de Publicité Foncière du département. Cette expérimentation a débuté en février 2017 entre le SPF1 de Cergy, dit « aidé », en difficulté (environ 67-68 jours) et celui de Saint-Leu, dit « aidant ». Elle ne porte que sur les dépôts dématérialisés accessibles sur Télé@actes et, en aucun cas sur l'accueil physique. Cinq agents du SFP de Saint-Leu seront concernés, mais un seul par semaine pourra être mobilisé, travaillant à distance depuis son poste de travail habituel. Le terme de l'opération est prévu le 30 juin 2017 et sa poursuite au-delà sera décidée au regard des résultats locaux et des conclusions nationales. La direction affirme que cette démarche est basée sur le volontariat des agents, le SPF de Saint Leu ayant un délai de publication extrêmement court.

Pour la CGT, la situation du SPF de Saint-Leu paraît être celle d'un service fonctionnant dans des conditions optimales. Mais la situation du SPF1 de Cergy, qui n'est pas nouvelle, n'est pas normale pour autant. La faute du retard de ce service ne repose pas sur les collègues, au contraire, puisque d'un délai de 100 jours début 2016, ce service est passé à un délai de moins de 70 jours depuis. Mais, bien que travaillant en permanence sous « perfusion EDR » (Équipe De Renforts), ce service ne parvient pas à apurer son stock, tout en parvenant à absorber le flux et même plus. C'est la dimension et la formation des effectifs qui est en cause, pas la compétence ou la bonne volonté des collègues. Face à ces difficultés, il est normal que la direction propose une aide supplémentaire à ce service. Mais c'est là que le bât blesse : cette aide sera apportée par un autre service en plus de ces dossiers locaux. Le SPF de Saint-Leu ne pourra pas tout faire. Une inquiétude également sur le télé-travail et ses dangers. A suivre...

### **Cergy Cité Administrative :**

#### Achat de 2 bureaux réglables en hauteur

Pour le service courrier (433 €) financés par le CHSCT

#### Stores 3ème étage :

1431 € financés par le CHSCT

#### Aménagement ergonomique de la caisse :

4 032 € financés par le CHSCT

#### Résonance sonore au service RH-GP 5ème étage :

La CGT a demandé que des installations de matériels acoustiques soient étudiés par une société spécialisée. Réponse de la direction : ce point va être mis à l'étude.

### **Cergy Montaigne :**

#### Problème chauffage :

En octobre, la mise en route de la chaudière ne s'est pas faite au moment où le froid est arrivé.

La direction nous a répondu que Cofely, l'entreprise qui a le marché d'entretien, avait constaté pendant l'été 2016 que certaines pièces devaient être changées, mais elle a tardé à le faire, ce qui a généré ce froid dans les bureaux.

Pour la CGT, cette situation est inadmissible et récurrente, d'autant plus qu'elle concerne plusieurs sites du Val d'Oise. La direction doit anticiper tous les ans en s'assurant que les chaudières sont en état de fonctionnement à l'approche de l'automne et relancer le prestataire si il ne fait pas son travail. Nous félicitons nos collègues pour les observations qu'ils ont consignées sur le Resset95 pour signaler le problème avec humour et faire bouger les choses. Gageons qu'à l'automne prochain, la direction aura résolu les problèmes et que nos collègues ne perdront pas le sourire...

#### Chute de fenêtre !

Le 14 octobre 2016, une fenêtre intérieure du 2ème étage en salle de formation s'est détachée au

moment où une collègue l'ouvrait. La fenêtre est tombée dans le patio, blessant la collègue au passage.

La direction nous a répondu que le propriétaire a fait réparer la fenêtre en y posant des verrous sensés éviter que ce problème ne se répète. Des verrous seront également posés sur les autres fenêtres de ce type.

## **Ermont :**

### Problème chauffage :

En octobre, la mise en route de la chaudière ne s'est pas faite au moment où le froid est arrivé.

La direction nous a répondu que Cofely, l'entreprise qui a le marché d'entretien, avait constaté pendant l'été 2016 que certaines pièces devaient être changées, mais elle a tardé à le faire, ce qui a généré ce froid dans les bureaux pendant 2 semaines (!!!).

Pour la CGT, cette situation est inadmissible et récurrente, d'autant plus qu'elle concerne plusieurs sites du Val d'Oise. La direction doit anticiper tous les ans en s'assurant que les chaudières sont en état de fonctionnement à l'approche de l'automne et relancer le prestataire si il ne fait pas son travail. Nous félicitons nos collègues pour les observations qu'ils ont consignées sur le Rasset95 pour signaler le problème avec humour et faire bouger les choses. Gageons qu'à l'automne prochain, la direction aura résolu les problèmes et que nos collègues ne perdront pas le sourire...

### Accès au nouveau parking :

Depuis l'arrivée de nouveaux services au CFIP d'Ermont, la direction a aménagé un nouveau parking derrière le bâtiment, mais le nombre de collègues ayant accès à ce nouveau parking est trop limité et il n'y a plus assez de places sur l'ancien parking.

La direction nous a répondu que l'accès au nouveau parking se faisant au moyen d'une clé spécifique, et qu'un recensement des besoins était en cours, mais que l'achat des nouvelles clés a un coût.

Pour la CGT, il n'est pas normal que ce recensement prenne autant de temps (plus d'un mois) et qu'il n'ait pas été fait avant. Encore une restructuration bien pensée !

### Problème des flux à l'accueil :

Depuis l'arrivée des trésoreries de Sannois et Eaubonne, la signalétique et le logiciel de gestion de file d'attente ne sont plus adaptés. Cela pose des problèmes d'énerverment des contribuables.

La direction nous a répondu que ce problème était mis à l'étude à la cellule informatique.

Pour la CGT, cela aurait du être anticipé par la direction dans ses plans de restructurations, ce qui aurait évité des conflits entre contribuables et du stress pour les agents.

### Achat d'un défibrillateur :

2 028 € financés par le CHSCT

### Achat d'un store à lamelles au SIE :

1 015 € financés par le CHSCT

## **Garges :**

### Problème chauffage :

En octobre, la mise en route de la chaudière ne s'est pas faite au moment où le froid est arrivé.

La direction nous a répondu que Cofely, l'entreprise qui a le marché d'entretien, avait constaté pendant l'été 2016 que certaines pièces devaient être changées, mais elle a tardé à le faire, ce qui a généré ce froid dans les bureaux pendant 1 mois (!!!).

Pour la CGT, cette situation est inadmissible et récurrente, d'autant plus qu'elle concerne plusieurs sites du Val d'Oise. La direction doit anticiper tous les ans en s'assurant que les chaudières sont en

état de fonctionnement à l'approche de l'automne et relancer le prestataire si il ne fait pas son travail. Nous félicitons nos collègues pour les observations qu'ils ont consignées sur le Rasset95 pour signaler le problème avec humour et faire bouger les choses. Gageons qu'à l'automne prochain, la direction aura résolu les problèmes et que nos collègues ne perdront pas le sourire...

#### Problème fenêtres :

Beaucoup de fenêtres ne sont plus suffisamment isolées, ni même étanches. Des solutions « système D » (du scotch, par exemple) ne peuvent résoudre ces problèmes.

La direction nous a répondu que le changement des fenêtres a été demandé, mais refusé par manque de crédits, la priorité étant donnée à la sécurité et non au confort.

Pour la CGT, il s'agit d'un confort minimum que de pouvoir travailler sans courants d'air. Ce problème est rencontré sur plusieurs site du département. On voit ici une conséquence de la réduction des budgets publics : l'état ne se donne pas les moyens d'entretenir les bâtiments dans lesquels il fait travailler les agents !

#### Déplacement des sirènes incendie du 3ème étage :

792 € financés par le CHSCT

### **Luzarches :**

#### Accueil : porte qui laisse passer le froid :

La direction nous a répondu qu'un devis a été fait mais l'entreprise tarde à commencer les travaux. Ces travaux régleront le problème du froid et mettront l'accès de l'accueil au public aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

#### Création d'une issue de secours 1<sup>er</sup> étage :

1 474 € financés par le CHSCT

### **Magny :**

#### Absence de ventilation dans les archives :

La CGT a demandé que la faisabilité de cette préconisation de l'ISST (Inspecteur Santé Sécurité au Travail) dans son rapport de visite du 26/10/2016 soit mise à l'étude par une société spécialisée.

#### Sécurité électrique :

Un rapport de vérifications des installations électriques du 28/06/2016 préconise de reposer la verrine de hublot dans le local archives et de remplacer ou supprimer la prise de courant à droite de l'ancienne cheminée.

### **Pontoise CH :**

#### Remplacement et installation de stores :

2 550 € financés par le CHSCT

### **Saint Leu-la-Forêt :**

#### Problème fenêtres :

Beaucoup de fenêtres ne sont plus suffisamment isolées, ni même étanches. Des solutions « système D » (du scotch, par exemple) ne peuvent résoudre ces problèmes.

La direction nous a répondu que le changement des fenêtres a été demandé, mais refusé par manque de crédits, la priorité étant donnée à la sécurité et non au confort.

Pour la CGT, il s'agit d'un confort minimum que de pouvoir travailler sans courants d'air. Ce

problème est rencontré sur plusieurs site du département. On voit ici une conséquence de la réduction des budgets publics : l'état ne se donne pas les moyens d'entretenir les bâtiments dans lesquels il fait travailler les agents !

Achat d'un défibrillateur :

2 028 € financé par le CHSCT

Store au 1<sup>er</sup> étage :

453 € financés par le CHSCT

Remplacement des moquettes dans les bureaux des vérificateurs :

La proposition a reçu un avis défavorable unanime des représentants syndicaux au CHSCT, pour le motif suivant : cette dépense incombe à la direction dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments domaniaux. La direction nous a répondu que cela n'était pas envisagé sur son budget.

Sécurité incendie :

Mise aux normes d'une trappe de désenfumage : 580 € financés par le CHSCT

Remplacement des éclairages dans les couloirs :

Par les LED : 3 700 € financés par le CHSCT

Pose de cloisons au SPF :

1 725 € financés par le CHSCT

Sécurité électrique :

Un rapport de visite de l'ISST (Inspecteur Sécurité et Santé au Travail) du 04/07/2016 préconise le remplacement des multiprises par les perches ou des nourrices adaptées.

La direction nous a répondu au CHSCT du 7 mars 2017 que cela allait être fait très prochainement.

Voies d'évacuation (1<sup>er</sup> étage hall d'accueil) :

Un rapport de visite de l'ISST (Inspecteur Sécurité et Santé au Travail) du 04/07/2016 préconise le remplacement de 5 chaises individuelles par une chaise-poutre, moins susceptible d'obstruer les voies d'évacuations.

La direction a répondu que cette dépense serait prochainement proposée au financement par le CHSCT.

Sécurité du toit-terrasse :

Un rapport de visite de l'ISST (Inspecteur Sécurité et Santé au Travail) du 04/07/2016 préconise l'installation d'un garde-corps sur le toit-terrasse.

La direction a répondu que cette dépense serait prochainement proposée au financement par le CHSCT.

Dispositif d'entraide entre les SPF1 de Cergy et de Saint-Leu :

Lors du CHSCT du 7 mars 2017, la direction a présenté aux représentants du personnel une fiche concernant la mise en place du dispositif d'entraide entre deux Services de Publicité Foncière du département. Cette expérimentation a débuté en février 2017 entre le SPF1 de Cergy, dit « aidé », en difficulté (environ 67-68 jours) et celui de Saint-Leu, dit « aidant ». Elle ne porte que sur les dépôts dématérialisés accessibles sur Télé@actes et, en aucun cas sur l'accueil physique. Cinq agents du SFP de Saint-Leu seront concernés, mais un seul par semaine pourra être mobilisé, travaillant à distance depuis son poste de travail habituel. Le terme de l'opération est prévu le 30 juin 2017 et sa poursuite au-delà sera décidée au regard des résultats locaux et des conclusions nationales. La direction affirme que cette démarche est basée sur le volontariat des agents, le SPF de Saint Leu

ayant un délai de publication extrêmement court.

Pour la CGT, la situation du SPF de Saint-Leu paraît être celle d'un service fonctionnant dans des conditions optimales. Mais la situation du SPF1 de Cergy, qui n'est pas nouvelle, n'est pas normale pour autant. La faute du retard de ce service ne repose pas sur les collègues, au contraire, puisque d'un délai de 100 jours début 2016, ce service est passé à un délai de moins de 70 jours depuis. Mais, bien que travaillant en permanence sous « perfusion EDR » (Équipe De Renforts), ce service ne parvient pas à apurer son stock, tout en parvenant à absorber le flux et même plus. C'est la dimension et la formation des effectifs qui est en cause, pas la compétence ou la bonne volonté des collègues. Face à ces difficultés, il est normal que la direction propose une aide supplémentaire à ce service. Mais c'est là que le bât blesse : cette aide sera apportée par un autre service en plus de ces dossiers locaux. Le SPF de Saint-Leu ne pourra pas tout faire. Une inquiétude également sur le télé-travail et ses dangers. A suivre...

## **Sarcelles :**

### Obligations du propriétaire des locaux :

Le nettoyage des parties communes laisse à désirer, mouches au sous-sol, marche cassée, problème de chauffage, porte sous-sol d'accès au parking ferme mal à clé, gâche automatique de la porte public ne fonctionne pas (ce qui oblige les collègues à descendre ouvrir manuellement).

Ces problèmes sont signalés depuis longtemps, mais sans que le propriétaire y apporte de solution, bien que la direction nous indique l'avoir saisi.

Pour la CGT, nous avons demandé à la direction d'opérer un blocage des loyers versés par la DDFIP 95, blocage qui peut être mis en œuvre en les versant à la caisse des dépôts et consignation tant que les problèmes ne sont pas résolus par le propriétaire. Réponse de la direction : oui, cela peut être une solution. A l'étude.

## **Stages liés à la prévention des risques au travail (financement par le CHSCT) :**

Ces stages ont pour but de prévenir les risques liés au travail, ils sont ouverts à tous les agents et ils sont financés par le budget du CHSCT. S'inscrire à l'avance auprès de [l'assistant de prévention de la DDFIP 95](#). N'hésitez pas !

### Sauveteur Secouriste au Travail (formation initiale de 2 jours) :

- 21-21 avril 2017 au CFIP de Garges
- 11-12 mai 2017 au CFIP d'Ermont
- 08-09 juin 2017 au CFIP de Saint Leu

Coût : 1 440 € par stage (financés par le CHSCT, prestataire : société Flobel)

### Sauveteur Secouriste au Travail (formation recyclage de 1 journée) :

- 24 mars 2017 au CFIP de Garges
- 24 avril 2017 au Centre Informatique Douanier d'Osny
- 12 juin 2017 au CFIP d'Ermont
- 30 juin 2017 au CFIP de Saint Leu

Coût : 720 € par stage (financés par le CHSCT, prestataire : société Flobel)

### Prévention des TMS (Troubles Musculo-Squeletiques 2 jours) :

- 20 et 27 avril 2017 à Cergy Montaigne

Coût : 4 440 € par stage (financés par le CHSCT, prestataire : société Ergoformat)

### Gestion des situations difficiles (module Accueil 2 jours) :

- 3 et 4 avril à Cergy Montaigne

Coût : 3 240 € par stage (financés par le CHSCT, prestataire : société Winner)

Manager en toute sérénité (2 jours) :

- 15 et 16 juin 2017 à Cergy Montaigne

Coût : 3 240 € par stage (financés par le CHSCT, prestataire : société Winner)

Maniement des extincteurs (1/2 journée) :

- 18 mai 2017 au Centre Informatique Douanier d'Osny

- 13 juin 2017 au Centre Informatique Douanier d'Osny

Autres stages financés par le CHSCT (dates non arrêtées) :

- Mieux vivre au travail

- Guide-fil-Serre-fil avec évacuation et maniement des extincteurs

**Aménagements de postes de travail (financement par le CHSCT) :**

- Achat de 4 fauteuils ergonomiques à 224 € pièce

- Achat de 2 pupitres Docuglide à 210 € pièce (pupitre à placer entre le clavier et l'écran d'ordinateur)

- Achat d'un bras articulé à 279 € pièce

- Achat d'une valise à roulette à 105 € pièce

**Divers sites :**

- Mise à jour des DTA (Documents Techniques Amiante) : 2 570 € financés par le CHSCT